



– Préavis de grève –

Non à la violence sociale contre les salariés !

La direction de France Télévisions a décidé de licencier Jean-Marc Pitte, après une commission de discipline qui a non seulement démontré l'absence de motifs valables, mais en plus mis au jour la soumission intolérable de la direction à des pressions politiques locales ! Les reproches officiels faits à Jean-Marc – une entorse supposée au code de la route puisque sans contravention et une controverse avec son rédacteur en chef – sont ubuesques.

La direction a pris plus de gants avec certains encadrants qui balancent des téléphones à la tête d'autres collègues, qui demandent de tourner des images en conduisant, qui ébruient publiquement les infos personnelles échangées lors des entretiens annuels ou détenues en qualité, qui maltraitent des salarié-e-s handicapé-e-s, etc.

Le licenciement de Jean-Marc Pitte est une violence sociale, menaçante pour tous les salarié-e-s de France Télévisions. Ces méthodes de management sont intolérables dans notre entreprise de service public.

Les organisations syndicales SNJ, CFDT, CGT, FO, exigent de la direction qu'elle annule le licenciement prononcé contre Jean-Marc Pitte; pour ce faire, elles appellent l'ensemble des salarié-e-s à se mettre en grève le 4 avril à partir de 0h00 et pour une durée de 24h00.

Paris, le 26 mars 2018

Pour le SNJ,
Serge Cimino

Pour la CFDT,
José Lamude

Pour la CGT,
Véronique MARCHAND

Pour FO,
François Ormain

*Reçu en main propre
avec les récépissés d'usage.
le 26.03.2018.*

francetélévisions
Arnaud LESAUNIER
Directeur Général Délégué
Ressources Humaines et Organisation